

Covid-19 : le succès des prises en charge à domicile post-hospitalisation, c'est aussi grâce aux PSAD !

Les premiers résultats de l'étude Covid-O2, menée par l'AP-HP et publiée dans la revue *Frontiers in medicine*, font état d'une prise en charge à domicile « sans danger » des patients atteints de la Covid-19 en post-hospitalisation.

Ces prises en charge ont été rendues possibles grâce à l'implication des prestataires de santé à domicile (PSAD) tout au long de la crise sanitaire. 60 000 patients atteints de la Covid-19 ont ainsi pu bénéficier d'une oxygénothérapie et d'un accompagnement à domicile par les PSAD depuis le début de la pandémie.

Ce sont en tout plus de 1 million de journées hospitalières qui ont été évitées, permettant donc de soulager ces services et de répondre à l'attente des français d'être traités chez eux partout en France. Les PSAD ont, à ce titre, investi près de 10 millions d'euros pour constituer un stock de concentrateurs d'oxygène et d'oxymètres afin de répondre aux enjeux de l'épidémie.

En faisant preuve d'une grande agilité et en mobilisant leurs ressources, les entreprises et associations PSAD ont participé, avec les équipes hospitalières, à la réussite de ces prises en charge hors les murs de l'hôpital. Grâce à leur expertise de l'oxygénothérapie à domicile - les PSAD prennent en charge chaque année plus d'1,5 millions de patients ventilés, sous oxygène ou apnéiques - la qualité et la sécurité des soins des patients atteints de la Covid-19 a été assurée.

Alors qu'une reprise épidémique est observée depuis trois semaines en France et que les hôpitaux font face à de nouvelles fermetures de lits, les PSAD sont toujours mobilisés pour alléger la pression que pourrait exercer une nouvelle vague épidémique sur les établissements.

En prenant en charge les patients à domicile dans le respect des protocoles et en coordination avec les établissements de soin et les EHPAD, les PSAD démontrent ainsi que leur contribution est essentielle face à de telles crises sanitaires.

Contact Presse :

FEDEPSAD : Alexandra DUVAUCHELLE / Tél. 06 30 29 93 72